

## **Droit international**

M. René-Jean DUPUY, professeur

Peut-on déterminer la place de l'imaginaire dans la vie internationale ? Le mot mythe revêt au moins trois sens. Tout d'abord, il est un récit comme la Mythologie grecque en présente une illustration exemplaire. Il est aussi, dans le sens péjoratif, une idée sommaire, simplifiante, c'est l'erreur de l'autre. Enfin, le mythe peut être une idée force, un courant de pensée, animateur et créateur qui engendre brutalement le désir de se réaliser dans l'Histoire.

Cependant, quel que soit le sens attribué à ce mot, le mythe relève de l'irrationnel. C'est pourquoi il a toujours été condamné par le positivisme. Or, on s'aperçoit aujourd'hui que le mythe est une forme de connaissance — on évoque la conscience mythique — qui débouche sur une action. Celle-ci s'accomplit par l'intermédiaire du rite qui donne à cette représentation collective du peuple, d'un groupe social, quel qu'il soit, la faculté de s'incarner. Or, comme l'a prophétisé Alexis de Tocqueville, nous vivons dans l'ère des masses. Les angoisses qui assaillent les hommes, les poussent à s'accrocher aux idées toutes faites.

Jadis, lorsque l'on évoquait les mythes de la vie internationale, on pensait à quelque idée reçue inspirant la gestion d'une politique étrangère. Il s'agissait, comme avec le principe des frontières naturelles, de certitudes protégées par le temps de toute remise en question, de ces mythes techniques, réservés aux acteurs de la vie internationale. Les peuples n'en recevaient qu'un écho affaibli.

Mais, avec l'avènement du XIX<sup>e</sup> siècle, les mythes ont fait leur entrée dans les nations. L'ennemi héréditaire a cessé d'être l'objet de la prévention des diplomates pour encourir la haine des foules. Jetés en pâture aux masses, les mythes deviennent un instrument de la communication et de la propagande. On a démocratisé l'angoisse. Paul Valéry, maître de la lucidité, avait perçu cette promotion de l'irrationnel dans l'univers des cités : « la politique fut d'abord l'art d'empêcher les gens de s'occuper de ce qui les regarde ; à

l'époque suivante, on y joignit l'art de contraindre les gens à décider sur ce qu'ils n'entendent point ».

Dans cette entreprise, on sait le rôle décisif que jouent les médias. Eux-mêmes prisonniers de leurs mythes, ils les diffusent sur des auditoires dont les gouvernants ne sont pas toujours absents.

Si chaque nation vit sur son capital mythique, l'ensemble de la communauté internationale est aussi habité par des songes. Tous les peuples les partagent tant est vraie l'analyse de Claude Lévi-Strauss pour qui les mêmes mythes fondamentaux se retrouvent d'un point à l'autre de la planète parce qu'ils sont une structure à l'esprit humain.

Qu'ils apparaissent comme des affabulations collectives propres à une nation, à une région géographique ou idéologique, ou qu'ils expriment les promesses que l'humanité s'adresse à elle-même pour affronter son destin, ils procèdent tous d'un fond commun d'aspiration confuse et pressante. Elles vont puiser dans la nuit des temps les images de l'âge d'or pour les projeter à la fin de l'Histoire. Mais les unes, dégradés dans le quotidien par les manipulations publicitaires, par les outrances des propagandes, relèvent du genre du mythe-slogan, adapté aux exigences conjoncturelles d'une nation, tandis que les autres répondent aux attentes fondamentales des hommes au-delà des clans et des patries. Mais nulle rupture entre eux. Les premiers évoquent l'écume, les seconds les abysses d'un même océan des songes.

\*  
\*\*

Ceux qui ressentent les premiers, les voient comme des vérités qui leur seraient propres, car ils sont revêtus des oripeaux culturels d'un groupe déterminé, localisé, même si, sous une autre forme et dans un autre langage, l'ethnologue en retrouve la trace ailleurs. Mais là où ils se situent, ces mythes expriment les aspirations du « nous autres ». Ils opèrent dans les domaines très divers : militaires (« nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts »), financiers (la Bourse regorge de mythes). Alfred Sauvy a montré le caractère irrationnel de la formule « l'Allemagne paiera » qui s'imposait chez les vainqueurs de la Première guerre mondiale, alors que la ruine de l'Allemagne ne pouvait que leur nuire, compte tenu des interdépendances économiques de l'Europe, et créer Outre-Rhin un désarroi dont devait émerger le pouvoir nazi.

Ces refrains bercent des hommes dont la sourde inquiétude se rassure à les entendre. La naissance, la vie et la transformation des mythes est révélatrice de leur enracinement dans le subconscient des masses.

S'il est vrai que les régimes totalitaires disposent des moyens les plus efficaces pour mythifier des populations livrées à un monisme idéologique

servi par un monisme institutionnel. Les pays pluralistes sont sous l'empire des médias qui peuvent, à leur façon, se livrer à une désinformation insurmontable. Il est de plus en plus malaisé pour un homme massifié, bombardé d'informations innombrables, entre lesquelles il parvient mal à établir une hiérarchie, de conduire une réflexion libre.

On a dépassé aujourd'hui le stade des productions mythologiques spontanées à partir d'un état de fait originel. L'isolationnisme américain procédait de la conscience de l'isolement continental, les mythes de la « France seule » ou de « la plus grande France » se fondaient sur une réalité, dans la vision de l'hexagone à défendre ou dans celle d'un empire à étendre.

Ce type de facteurs naturels n'a pas disparu, mais s'y ajoutent, dans un monde à la complexité croissante, des erreurs de perception et d'analyse. Toute observation se trouve relativisée par l'observateur, par l'observatoire, (le site sur lequel il se situe), par l'observation, c'est-à-dire par les circonstances dans lesquelles elle s'effectue. L'exemple de la dépêche d'Emsest est révélateur. Il n'y a pas de faits. Il n'y a que les représentations que nous en faisons. L'objectivité se révèle impossible dans certains moments. « Si la guerre éclate » pouvait-on lire dans le journal L'Autorité du 2 avril 1914, « dans les deux mois, nous en avons la ferme conviction, les armées française et russe feront leur jonction à Berlin ». De telles supputations relèvent de l'auto-intoxication mais d'autres tiennent simplement à l'état encore fruste de la connaissance, spécialement dans ce champ d'incertitudes couvert par les « sciences » humaines. Les écoles économiques se sont succédées, chacune affublée d'une formule que le mythe avait consolidé. On rappellera que les écrits du Docteur Quesnay, économiste, restent aujourd'hui, toujours lisibles, alors que risibles sont ses ouvrages de médecine. Distanté par les progrès de la science médicale, l'économiste occupe encore une place acceptable dans l'espace doctrinal.

Au-delà des certitudes dérivées de sciences vulgarisées, l'émotion créée par l'événement demeure décisive dans la génération du mythe. Sa concrétisation lui donne un surcroît de puissance. La réalité du mur de Berlin donne une plus forte densité que le concept abstrait de rideau de fer, au mythe de l'insurmontable barrière qui sépare l'Est de l'Ouest.

C'est ainsi que, tout au long de sa vie, la poussée mythique développe un double effet, simplificateur et mobilisateur.

Le premier résultat de l'aspect d'évidence des formules : « L'Amérique aux Américains », « L'Afrique aux Africains », « La France aux Français ». Autant de projections tautologiques. Dégradeur ou auréoleur, le mythe peuple le monde de symboles. Le père et le fils du peuple y croisent le fusilleur et le traître. Dans tous les cas, celui qui en est habité, s'agrippe à sa certitude. Elle nourrit sa ferveur ou sa haine. Elle le rassure aussi. En substituant à la

réflexion des images qui répondent à des vœux obscurs : « le Général Hiver » stoppera les troupes allemandes, cependant qu'au printemps, passera « le rouleau compresseur russe ». Le besoin d'unité du Tiers Monde, construction mythique occultant les disparités qui séparent les Etats qui s'en réclament, l'invocation des « peuples frères », dissimulent leurs divisions. Cependant que l'expression « pays en voie de développement » cache sous un concept linéaire, les régressions que subissent nombre d'entre eux.

Cette vertu simplifiante du mythe fait sa force mobilisatrice, il est signal, alerte, réanimant les fureurs ou les ferveurs. Il prend corps dans un objet, le drapeau, ou dans un mot, le nucléaire. Dans tous les cas, la sincérité du mythifié est totale. Ainsi se consolident les idéologies autour de quelques images convaincantes, les religions séculières lourdes de charges mythiques. La guerre est, à cet égard, le temps de l'accomplissement. La totalisation de la démarche mentale et de l'action s'y déploient sans entraves. Georges Sorel l'avait bien vu qui, dans ses *Réflexions sur la violence* (1897) faisait de la grève générale un faisceau d'images motrices aptes à galvaniser les masses syndicales. La valorisation bergsonienne de l'instinct et de l'élan vital explique la dynamique de ce genre de mythe dont l'utilité sociale se mesure à sa puissance de griserie.

Lors même qu'il perd de sa fraîcheur, le mythe trouve des facteurs de persistance dans la résistance des peuples aux changements profonds. La substitution d'un personnel et du discours à un autre suffit, le plus souvent, à étancher leur soif de révolution. Comme l'observe *le Guépard* : « il faut la faire pour que tout recommence comme avant ». Par ailleurs, on le sait, depuis Scheller et *l'homme du ressentiment*, l'attachement de celui-ci à ses certitudes se nourrit aussi de l'amère plaisir que procure la fidélité à son mécontentement.

Le mythe a la vie dure. Mais il n'est pas éternel. La défaite, la négation brutale infligée par l'événement peuvent l'éteindre. Du désenchantement au désespoir, l'écroulement du rêve s'accompagne de mutations politiques parfois déchirantes. Qu'on pense à la fin de l'Algérie française ou, dans l'opinion américaine, à la chute de Saïgon.

La force de résistance du mythe disparaît aussi avec le culte du héros qui lui donnerait sa charpente. La personnalisation du pouvoir confère à l'homme dont la stature dépasse les institutions, une valeur de référence en politique étrangère comme en politique intérieure. Son ombre s'étend au-delà des frontières. Alain l'explique : « Les grands hommes sont plus grands que nature dans le souvenir. Ce que nous voyons en eux, c'est le meilleur d'eux et le meilleur de nous ».

Pour autant le socle peut trahir la statue. Stalingrad devait être une victoire pour que fût sauvé le mythe de l'infailibilité de Staline. Douze ans plus tard,

la déstalinisation était déclenchée. Les Soviétiques ont montré toujours leur habileté à créer et à renouveler ou à changer les mythes.

De la désinformation au terrorisme, des techniques éprouvées démultiplient les jeux mythologiques répandus à fleur de conscience. Ces stratégies, ces tactiques soulèvent les vagues de la périphérie de l'âme. Mais tout monte des profondeurs.

\*

\*\*

Les mythes messianiques fondamentaux, annonciateurs du bonheur, de la paix, de l'égalité, prennent dans l'ère des masses, rassemblées dans l'enclos planétaire, en proie à leurs contradictions et à leurs conflits, une puissance sans précédent. Porteurs de promesses d'unité, de réconciliation, d'abondance, ils expriment, en dépit des disparités présentes, le mythe du « nous tous » et se chargent de sacré. Ils se fondent sur le crédit fait à l'Histoire. Elle forme, dans les mentalités, un couple indissociable avec le progrès, et se trouve ainsi érigée en valeur et en juge. Michelet lui fait dire : « J'ai mon tribunal pour les rois, pour les peuples, pour les révolutions elles-mêmes. Là est le jugement dernier, l'arrêt définitif, la sentence et la grande épée ».

Pour Khrouchtchev, « l'Histoire départagera les Etats-Unis et l'Union Soviétique et ce sera un jugement dernier ». Dans un tout autre horizon politique, le Maréchal Pétain s'écriait, en 1940 : « L'Histoire me jugera ».

Cette vulgarisation du mythe hégélien n'est pas sans danger puisque, poussée jusqu'à son terme, elle aboutit à l'axiome « la fin justifie les moyens », dénoncé par Albert Camus dans *L'homme révolté*. Mais l'idée, répandue, que le progrès réalise la main mise de l'homme sur l'Histoire laisse à penser que, par lui, elle conduirait au bonheur. Mythe du bonheur aujourd'hui prolongé dans le mythe de l'abondance.

Le désir de richesses, autrefois condamné par les Grecs et les Latins, est désormais le grand souci des gouvernements mais aussi des intellectuels. C'est que certains pays ont atteint avec un essor technologique incomparable, une puissance et une accumulation croissante de ressources, cependant que le plus grand nombre demeurerait dans l'état qui, il y a quelques siècles, était commun à l'ensemble de l'humanité.

Ainsi se dégage un univers de mythes qui traduisent l'aspiration des hommes au bonheur par la paix et par l'égalité. Encore que l'une et l'autre se situent dans un rêve d'unité du monde, elles sont l'objet de tentatives de captures par les grandes puissances qui s'efforcent de se présenter au monde comme les incarnations les plus fidèles de ces idées-force.

Au cœur de la violence, l'humanité porte en elle un projet de paix. Dans un enclos planétaire qui ne laisse aucune chance à l'exil, l'utopie est le seul

refuge. On y trouve depuis toujours des images, messages de désir : « l'enfant jouera avec le cobra, la chèvre dormira dans les bras du lion ».

Nul doute que pour les esprits religieux de Hobbes et de Locke, l'état de nature s'opposait à l'état de la grâce. Faute de l'obtenir, les hommes font appel à des valeurs dont la noblesse exprime le besoin profond de les voir se réaliser un jour. Elles soutiennent le mythe de la construction de l'unité du monde. De sa reconstruction plutôt. Car, longtemps a prévalu le mythe d'un passé établi sur un genre humain unifié, jouissant de la communauté des biens avant qu'ils ne soient répartis entre les royaumes et les nations. Cette idée présente encore chez Vittoria au XVI<sup>e</sup> siècle, lui permettait de fonder sur elle le principe de la liberté des mers, lesquelles avaient échappé à cette distribution des espaces. Aujourd'hui, le thème de la communauté internationale occupe une place centrale dans le langage des Nations Unies. Sa signification est double : c'est la communauté historique, telle qu'elle s'est partiellement intégrée, grâce au développement des échanges et des interdépendances, mais c'est aussi une communauté mythique, la projection d'un modèle où les contradictions auraient été surmontées. Mais comment rapprocher la première de la seconde ? On passe ici du mythe de la finalité, mobilisateur des ferveurs, au mythe des moyens, exprimé en formules simplifiantes, susceptibles par leur force de conviction, de créer parfois des certitudes aussi faciles qu'erronées.

En vérité, l'utopie doit rester ouverte. C'est dire qu'elle ne doit retenir pour tendre à se réaliser, que des modèles provisoires toujours remis en question, perfectionnés ou réinventés. C'est à la lumière de cette exigence que l'on peut réfléchir notamment au mythe de la paix par le droit, par l'organisation internationale, par le désarmement.

Le premier, tout comme son contraire, le mythe de l'inutilité du droit des gens, se fonde sur l'observation qu'il est impuissant à faire régner la paix. C'est là une erreur d'analyse qui oublie que le droit définit ce qui est juste, mais qu'il ne peut par lui-même imposer le respect des règles qu'il pose. Ce respect c'est la force publique qui, mise à sa disposition, vient le garantir. L'Etat, détenteur selon la formule de Max Weber, du « monopole de la violence légitime », a pour mission d'assurer cette adéquation du fait au droit. Lorsque son unité se désagrège et que des forces sécessionnistes se manifestent, il perd dans la réalité ce monopole, et son droit n'est guère mieux protégé que ne l'est le droit international au sein d'une communauté conflictuelle où s'affronte la pluralité des souverains. La paix se fonde sur le consensus du corps social, national ou international. Ce consensus, lorsqu'il apparaît dans tel ou tel domaine, le droit vient le constater, le formuler et en assurer le maintien tant qu'il répond à la nécessité sociale. L'évolution inévitable de celle-ci pourra se heurter à des oppositions surmontables si la volonté de paix anime les Etats qui s'affrontent sur la définition d'un nouveau droit.

C'est précisément pour assurer la régulation de ce type de différend et sa dégénérescence en guerre qu'a été conçue l'idée de la négociation continue grâce à l'organisation internationale. Elle repose sur le mythe ancien de la structuration du monde illustrée notamment par l'Abbé de Saint-Pierre et Emmanuel Kant.

Là encore, on se heurte à un contre-mythe, celui de l'incapacité des institutions internationales à assurer la paix. On oublie que la paix n'est pas un silence comblé, elle requiert une stratégie globale pour agir sur tous les facteurs belligènes, qu'ils soient localisés comme les conflits de frontière ou de portée universelle comme la croissance démographique, les disparités de développement, les antagonismes culturels. Or, nous l'avons vu, la communauté internationale veut faire de la guerre une paix et elle fait de la paix une guerre. Celle qui s'efforce de multiplier les procédures, les systèmes de coopération, pour surmonter les oppositions, c'est la communauté présente, rassemblée dans les Nations Unies. Celle qui introduit à tout instant le conflit, c'est la communauté à venir, dont les puissances se disputent la maîtrise sinon la conquête.

Au cœur de cette dialectique, l'organisation internationale agit de son mieux, elle n'incarne pas le mythe de la cité harmonieuse qu'animait ses premiers promoteurs. Les Etats qui la composent sont trop opposés pour y parvenir mais ils sont suffisamment semblables pour continuer à s'y retrouver et à reprendre le long dialogue des hommes. Ils y sont d'autant plus portés qu'ils ne sont pas parvenus au mythe de l'adieu aux armes.

Alors que depuis 1945, plus de deux cents conflits ponctualisés ont ensanglanté la planète, attisés par un immense commerce des armes, les super puissances ont entassé les mégatonnes. Aliénés au mythe quantitatif qui a toujours poussé à l'extension des arsenaux, elles n'ont pas vu que la dissuasion nucléaire est garantie dès l'instant qu'est atteint le seuil à partir duquel un agresseur éventuel sait qu'aucun enjeu ne peut justifier une action de force de sa part, compte tenu de la certitude de déclencher sa propre destruction. Elles ont ainsi conforté le mythe terrifiant du nucléaire dans des masses qui oublient qu'on doit à l'atome l'état de non-guerre entre les grandes puissances.

Dans cette angoisse latente, on s'interroge sur la condition humaine. Des mythes exemplaires tendent sinon à redonner confiance, du moins à conjurer tous les dangers qui la menacent. Or, si les peuples parvenaient à réduire leurs inégalités, la paix ne serait-elle pas consolidée en même temps que serait promue la dignité de la personne ?

Le mythe du développement se fonde sur un besoin de contemporanéité, supposant comblée le retard des pauvres. C'est aussi un mythe de réussite avec les rancœurs et les envies qui en résultent. Il se réfère au thème d'un progrès à généraliser. Car jusqu'ici, le progrès a hiérarchisé les nations entre

celles qui avancent, stagnent ou reculent. C'est l'honneur des Nations Unies de travailler à la définition du droit au développement. Il suppose non plus seulement que la pauvreté met des devoirs à la charge des riches, mais qu'elle crée un droit. Il substitue le droit à l'aumône.

La fraternité qu'ils fondent n'est pas une fraternité close, restreinte à un groupe de nations mais une fraternité ouverte sur le monde. Ce qu'a compris la Communauté européenne depuis sa création et qu'elle a consacré dans les accords de Lomé.

Le mythe du droit au développement a pour bénéficiaire les peuples. Il se relie au droit à l'autodétermination. Les pays du Tiers Monde, pour s'en prévaloir, invoquent la communauté internationale mythique qui impose au nom de la justice sociale des obligations aux pays industrialisés pour les mettre au service des défavorisés. Ils font voter à l'Assemblée générale des Nations Unies des résolutions dont la longue litanie a pour objet de susciter la mauvaise conscience des forts et de dénoncer la légalité présente au nom d'une légitimité dont ils se font les hérauts. Le mythe de la communauté internationale prend ainsi une portée stratégeste dans le logos onusien. La communauté mythique travaille au sein de la communauté historique pour en révéler les iniquités et réclamer des réformes.

Pour autant, ce droit des peuples est aussi un droit de l'homme qui donne sa finalité humaine au développement.

Celui-ci ne doit-il pas aboutir à la promotion de tous les droits de l'homme ? Il est remarquable que le combat pour les garantir qui, originairement, a été entamé dans le cadre de l'Etat, s'est trouvé, avec la Déclaration universelle des Nations Unies de 1948 et les pactes de 1966, porté dans l'ordre international. Le thème des droits de l'homme, mythe porteur par excellence, a bénéficié, dans la communauté internationale, d'affirmations nombreuses et de procédures pour les rendre effectives. Certes, au même moment, de terribles injures ont été faites à la dignité de la personne, et ces textes peuvent sembler dérisoires. Mais ils sont là. La plainte d'Antigone trouve en eux un nouvel appui, celui du droit positif, qui, dans un monde de violences, se fraie un chemin. L'Europe qui a tant fait pour les droits de l'homme mais qui les a aussi tragiquement méconnus, bénéficie aujourd'hui d'un appareil normatif et judiciaire, établi à Strasbourg, qui garantit le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales au sein des Etats membres du Conseil.

Le mythe des profondeurs projette ainsi des valeurs qui, en dépit de multiples négations, de fréquents échecs et régressions, finissent par toucher le réel. Avant d'y accéder dans sa fusée, Neil Armstrong y a été lancé par le rêve séculaire de l'homme de marcher sur la Lune. Le mythe prophétique émerge de la communauté humaine livrée à la guerre des mythes, au combat implacable des idéologies, des systèmes socio-culturels où les slogans s'entre-croisent comme des brandons, au-dessus des combattants.

On ne peut sortir de ce brasier des mythes que par l'adhésion à celui qui les dépasse tous : celui de la transcendance de l'humanité, du devoir d'assurer sa survie.

\*

\*\*

On aperçoit, en résumé, trois séries de démarches mythiques.

L'idéal rend inévitable celle de la linéarité. Supposant que l'Histoire avance vers la réalisation d'une promesse, elle est rassurante, mais le thème du progrès linéaire est constamment démenti par les échecs et les régressions. D'où la tendance au désespoir et à la seconde attitude. Elle nourrit le mythe d'une humanité concrète, aux antipodes de l'utopie et livrée à ses conflits. Emergent alors les images du cercle, de l'enclos, de l'arène où se déroule la tragédie. Les hommes sont-ils condamnés pour toujours à tourner en rond dans leurs affrontements ? Tout recommence. Le mythe du cercle porte celui de l'« à quoi bon ».

Ou bien les hommes se mettent en recherche d'une issue. Ce qui suppose qu'ils sont libres et qu'en dépit des entraves et des échecs inévitables, leur ténacité les pousse à repartir chaque fois comme si, enfin, l'espoir était possible. Dans l'ordre du mythe il peut y avoir un bonheur dans cette poursuite, même si ceux qui s'y lancent savent qu'ils n'en verront pas le terme. Ce n'est plus le mythe linéaire, ni celui du cercle, c'est le mythe de la spirale. La montée humaine est chaotique et lente, mais cette pulsion existentielle qui pousse des hommes à vivre comme si, un jour, la paix, le développement, les droits de l'homme allaient triompher sans partage, est soutenue par un mythe moteur qui parie sur l'accomplissement constant de l'humanité. Dans l'enclos, où il tente d'ouvrir une lucarne, il est balbutiement de l'espoir.

R.-J. D.

#### SÉMINAIRES

Ont participé aux séminaires les personnalités suivantes :

Jacques RUFFIÉ, professeur au Collège de France : *Le mythe de la maladie punition.*

Marcel DAVID, professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne : *La fraternité est-elle un mythe ?*

Jean-Claude PECKER, professeur au Collège de France : *Le mythe extra-terrestre.*

Jean-Claude COURDY, Docteur en sciences politiques, chargé d'enseignement à la Faculté de droit de Paris-Sud, Rédacteur en chef à F.R.3 : *Le mythe de Mao*.

Paul ISOART, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de Nice, doyen honoraire de l'Institut du droit de la paix et du développement : *La Conférence de Brazzaville et le mythe gaullien*.

Général Pierre-Marie GALLOIS : *Le mythe de la défense européenne*.

Marcel MERLE, Directeur de l'U.E.R. de sciences politiques de l'Université Panthéon-Sorbonne : *Le mythe des droits de l'homme*.

Hubert THIERRY, professeur à l'Université Paris-Nanterre : *Légalisme et prophétisme en droit international*.

Alain PILLEPICH, ancien greffier adjoint de la Cour internationale de justice : *Le mythe de la justice internationale*.

Jean-Marie BENOIST, sous-directeur au Collège de France : *Mythologie et stratégie*.

Alain BESANÇON, professeur à l'École pratique des sciences humaines : *Disfonctionnement de la diplomatie occidentale en présence de l'U.R.S.S.*

Pierre JOANNON, docteur en droit, consul général d'Irlande : *Les mythes fondateurs de l'Irlande contemporaine*.

Pierre TABATONI, recteur honoraire de l'Académie de Paris, chancelier honoraire des Universités : *Le mythe du marché et de la loi naturelle*.

#### PUBLICATIONS

— *Clôture du système international. La Cité terrestre*, Paris, P.U.F., 1988.

— *Manuel des organisations internationales*, Ouvrage collectif, dirigé et préparé par R.-J. DUPUY, La Haye, Martinus Nijhoff, 1988.

#### CONFÉRENCES

— Conclusions au Colloque sur la francophonie, Institut du Droit de la Paix et du Développement, décembre 1987.

— Conférence d'ouverture au colloque organisé à La Haye par la Croix-Rouge néerlandaise, en juin 1988, sur *Le droit à l'assistance humanitaire*.

— Présidence de la XX<sup>e</sup> session de l'Académie de la Paix et de la Sécurité Internationale, sur *La désinformation*, Monte-Carlo, mars 1988.

- Discours de réception à l'Académie d'Athènes, avril 1988.
- Trois conférences à l'Institut universitaire européen de Florence, mai 1988.

## DISTINCTIONS

- Docteur *honoris causa* de l'Université de Montréal.
- « Sphère du Mécénat », décernée par la Fondation FIAT-FRANCE - Institut de France.
- Officier de l'Ordre National du Mali.